

COMMUNAUTE D’AGGLOMERATION DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L’ESTUAIRE**Séance du Conseil Communautaire du Mardi 28 Juin 2022****EXTRAIT N° 2022.00130 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Nombre de membres :**

↔ en exercice : 60
↔ présents : 47
↔ représentés : 11

Date de convocation :

Mercredi 22 Juin 2022

Secrétaire de séance :

Mme Noëlle RUBAUD

L’an deux mille vingt deux, le vingt huit juin à 14 heures 00, le Conseil Communautaire de la Communauté d’Agglomération de la Région Nazairienne et de l’Estuaire s’est réuni sous la présidence de **M. David SAMZUN, Président.**

Etaient présents :**BESNE** : Mme Sylvie CAUCHIE, M. Tony LE PEN**DONGES** : Mme Magalie PIED**LA CHAPELLE-DES-MARAIS** : M. Franck HERVY, Mme Sylviane BIZEUL**MONTOIR-DE-BRETAGNE** : M. Thierry NOGUET, Mme Karine HUET, M. Michel MOLIN**PORNICHET** : M. Jean-Claude PELLETEUR, Mme Frédérique MARTIN, Mme Nicole DESSAUVAGES, M. Stéphane CAUCHY**SAINT-ANDRE-DES-EAUX** : Mme Catherine LUNGART, M. Pascal HASPOT, M. Mathieu COENT**SAINT-JOACHIM** : Mme Marie Anne HALGAND, M. Roger VEILLAUD**SAINT-MALO-DE-GUERSAC** : M. Jean-Michel CRAND, Mme Lydia MEIGNEN**SAINT-NAZAIRE** : M. David SAMZUN, M. Eric PROVOST, Mme Gaëlle BENIZE(visio), Mme Céline GIRARD-RAFFIN, M. Xavier PERRIN, M. Jean Luc SECHET, M. Alain GEFFROY, Mme Béatrice PRIOU, Mme Emmanuelle BIZEUL, Mme Céline PAILLARD, Mme Dominique TRIGODET, Mme Maribel LETANG-MARTIN, Mme Julia MOREAU, Mme Martine DARDILLAC, Mme Stéphanie LIPREAU, M. Jean-Marc ALLAIN, M. Eddy LE CLERC, Mme Noëlle RUBAUD, M. Gwénolé PERONNO, Mme Hanane REBIHA (Visio), M. Philippe CAILLAUD, Mme Capucine HAURAY, Mme Pascale HASSANE**TRIGNAC** : M. Claude AUFORT, Mme Dominique MAHE-VINCE, M. Jean Louis LELIEVRE, Mme Laurence FREMINET, M. David PELON**Absents représentés :****DONGES** : M. François CHENEAU donne pouvoir à Mme Catherine LUNGART, M. Daniel SIMON donne pouvoir à Mme Magalie PIED**MONTOIR-DE-BRETAGNE** : M. Pascal PLISSONNEAU donne pouvoir à M. Michel MOLIN**PORNICHET** : M. Rémi RAHER donne pouvoir à M. Jean-Claude PELLETEUR**SAINT-NAZAIRE** : Mme Lydie MAHE donne pouvoir à M. Eric PROVOST, M. Alain MANARA donne pouvoir à Mme Emmanuelle BIZEUL, M. Christophe COTTA donne pouvoir à Mme Dominique TRIGODET, M. Jean Luc GUYODO donne pouvoir à M. Eddy LE CLERC, M. Dennis OCTOR donne pouvoir à Mme Béatrice PRIOU, M. Michel RAY donne pouvoir à Mme Céline PAILLARD, M. Olivier BLECON donne pouvoir à M. Gwénolé PERONNO,**Absents excusés :****DONGES** : Mme Alice MARTIENNE**PORNICHET** : M. Yannick JOUBERT**Commission** : Commission Ressources humaines**Objet** : Personnel - Indemnités de fonction brutes mensuelles du Président, des Vice-présidents et des Conseillers communautaires - Démission de Mme Juliot - Mise à jour du tableau - Approbation

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE**Séance du Conseil Communautaire du Mardi 28 Juin 2022**

Commission : Commission Ressources humaines

Objet : Personnel - Indemnités de fonction brutes mensuelles du Président, des Vice-présidents et des Conseillers communautaires - Démission de Mme Juliot - Mise à jour du tableau - Approbation

Sylvie CAUCHIE, Vice-présidente,

Expose,

Par délibération du 7 juillet 2020, le Conseil communautaire a approuvé les modalités de calcul des indemnités de fonction des membres du Conseil communautaire ainsi que leurs modalités d'évolution.

Pour rappel, le montant des indemnités de fonction a été fixé d'après le tableau suivant :

Président	108,43 % de l'indice brut 1027
Vice-président	50,83 % de l'indice brut 1027
Conseiller communautaire	6% de l'indice brut 1027

Ces indemnités sont versées à compter de la date d'entrée en fonction des élus.

Les indemnités peuvent faire l'objet d'une modulation en fonction de la participation effective aux séances plénières et aux réunions des commissions dont l'élu est membre. La réduction ne peut dépasser la moitié de l'indemnité de l'élu concerné. Le règlement intérieur fixe les conditions dans lesquelles cette modulation intervient (article L 2123-24-2).

Suite à la démission de Mme Véronique JULIOT, Conseillère communautaire, il convient aujourd'hui de mettre à jour le tableau de répartition des indemnités de fonction en intégrant Mme Laurence FREMINET, élue de la Commune de Trignac.

En conséquence, je vous demande, mes cher-es Collègues, de bien vouloir approuver la mise à jour du tableau de répartition des indemnités de fonction des membres du Conseil communautaire.

Fonction	Nom	Prénom	% de l'indemnité	Montants au 01/07/2020
Président.e	SAMZUN	David	108,43%	4 217,28 €
1er Vice Président.e	PROVOST	Eric	50,83%	1 976,98 €
2ème Vice Président.e	PELLETEUR	Jean-Claude	50,83%	1 976,98 €
3ème Vice Président.e	AUFORT	Claude	50,83%	1 976,98 €
4ème Vice Président.e	CHENEAU	François	50,83%	1 976,98 €
5ème Vice Président.e	NOGUET	Thierry	50,83%	1 976,98 €
6ème Vice Président.e	LUNGART	Catherine	50,83%	1 976,98 €
7ème Vice Président.e	HERVY	Franck	50,83%	1 976,98 €
8ème Vice Président.e	HALGAND	Marie-Anne	50,83%	1 976,98 €
9ème Vice Président.e	CRAND	Jean-Michel	50,83%	1 976,98 €
10ème Vice Président.e	CAUCHIE	Sylvie	50,83%	1 976,98 €
11ème Vice Président.e	GIRARD RAFFIN	Céline	50,83%	1 976,98 €
12ème Vice Président.e	COTTA	Christophe	50,83%	1 976,98 €
13ème Vice Président.e	PRIOU	Béatrice	50,83%	1 976,98 €
14ème Vice Président.e	PAILLARD	Céline	50,83%	1 976,98 €
15ème Vice Président.e	PERRIN	Xavier	50,83%	1 976,98 €
Conseiller.ère Communautaire	LE PEN	Tony	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	BIZEUL	Sylviane	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	PIED	Magalie	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	SIMON	Daniel	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	MARTIENNE	Alice	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	HUET	Karine	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	MOLIN	Michel	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	PLISSONNEAU	Pascal	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	MARTIN	Frédérique	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	RAHER	Rémi	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	DESSAUVAGES	Nicole	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	CAUCHY	Stéphane	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	JOUBERT	Yannick	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	HASPOT	Pascal	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	COENT	Mathieu	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	VEILLAUD	Roger	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	MEIGNEN	Lydia	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	BIZEUL	Emmanuelle	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	GEFFROY	Alain	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	MAHE	Lydie	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	MANARA	Alain	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	TRIGODET	Dominique	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	GUYODO	Jean Luc	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	LETANG MARTIN	Maribel	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	SECHET	Jean Luc	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	MOREAU	Julia	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	DARDILLAC	Martine	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	OCTOR	Dennis	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	HASSANE	Pascale	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	RAY	Michel	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	LIPREAU	Stéphanie	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	ALLAIN	Jean Marc	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	RUBAUD	Noëlle	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	LE CLERC	Eddy	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	HAURAY	Capucine	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	PERONNO	Gwénolé	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	BENIZE THUAL	Gaëlle	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	BLECON	Olivier	6%	233,36 €

				2022/
Conseiller.ère Communautaire	REBIHA	Hanane	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	CAILLAUD	Philippe	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	MAHE VINCE	Dominique	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	LELIEVRE	Jean Louis	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	FREMINET	Laurence	6%	233,36 €
Conseiller.ère Communautaire	PELON	David	6%	233,36 €

Le Président,
David SAMZUN

Le Conseil, régulièrement convoqué, délibère et émet le vote suivant :

ADOpte A LA MAJORITE (53 pour et 5 abstentions)